



Service Périscolaire - Ecole Pierre Vincent

Comité de pilotage

Elus - Denise Chochillon, Cathy Bois, Bruno Hilaire et Cynthia Michel

Enseignants : Claude Arcand, Bérengère Joanny et Béatrice Gauthier

Intervenants TAPS : Patrick Canto, Nathalie Cocquerel et Estelle Dufaud

Parents d'élèves : Marion Gineys, Cindy de Campo et Aurélie Pradier

Coordinatrice périscolaire - Ghislaine Parra

Voici les réflexions et les conclusions du comité de pilotage, qui s'est réuni à 3 reprises afin de réfléchir sur une meilleure organisation des temps scolaires et périscolaires pour la prochaine rentrée 2015-2016.

Mardi 13 janvier 2015 – bilan de l'action à ce jour et réflexion sur les améliorations et/ou modifications pour la rentrée de septembre 2015.

Coté enseignants, on apprécie la répartition sur 5 matinées, notamment le mercredi matin qui permet un travail plus serein et plus calme avec des élèves attentifs. En revanche, les activités, reconnues de qualité, accroissent l'excitation des élèves et perturbent la reprise des cours l'après-midi, pénalisant « les plus fragiles ». De même qu'une matinée raccourcie réduit l'optimisation de l'enseignement, le pic d'attention des élèves se situant normalement en fin de matinée.

Souhait : matinées plus longues (de 3h15 à 3h30) – après-midis allégées - TAPS après les cours.

Souhait des parents d'élèves – activités plus calmes et placées après les cours de l'après-midi.

Intervenants – avis favorable pour le déplacement des activités en fin de journée.

Jeudi 29 janvier 2015 – mise au point et proposition de modifications éventuelles. Discussion sur un nouvel emploi du temps de la journée.

Chaque groupe d'intervenants a rapporté le point de vue des autres membres de son équipe :

Enseignants

Confirment que le travail scolaire jusqu'en fin de matinée sera profitable aux enfants, plus réceptifs à ce moment-là, et restent très favorables à la matinée prolongée et aux TAPS en fin de journée.

Parents d'élèves

Souhaitent que l'amplitude de la journée "école-activités" se maintienne dans la tranche horaire 8h30 et 16h30.

Réaffirment leur satisfaction pour les activités proposées et sollicitent une journée « portes ouvertes »

Intervenants

Confirment l'avis favorable sur le déplacement des activités. Précisent que le soutien de quelques parents d'élèves serait très apprécié.

Coordinatrice périscolaire

Pas plus de difficulté de gestion en cas de déplacement des activités

Une question, de la part de parents d'élèves ou d'intervenants, est revenue plusieurs fois : choix de l'activité par l'enfant ce qui éviterait aux enfants non demandeurs de perturber les cours.

Difficile d'accéder à cette demande : les TAPS sont basés sur une diversité et une découverte des activités et leur gestion serait trop compliquée.

Les activités seront organisées comme à présent par groupe de 12 élèves sur chaque période inter-vacances.

Mardi 24 février 2015 – finaliser et entériner la proposition qui sera soumise au conseil d'école pour avis, la décision définitive étant du ressort du Maire.

Un horaire journalier a été ébauché comme suit :

Horaire pour les lundis – mardis et jeudis / le vendredi pas de TAPS					
7h30 – 8h30	8h30 – 11h45	11h45 – 13h30	13h30 – 15h30	15h30 – 16h30	16h30 – 18h
Garderies	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderies ou TAPS	Garderies
Horaire du mercredi					
7h30 – 8h30	8h30 – 11h30	11h30 – 12h			
Garderies	Enseignement	Garderies			

Le Conseil d'école, réuni le jeudi 26 février, ayant émis un avis favorable à cet emploi du temps, le Maire – Jérôme Bernard l'a soumis à Mme La Directrice des Services de l'Education Nationale de l'Ardèche pour être présenté au prochain Conseil Départemental de l'Education Nationale.